



AssezZoné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#164 Mai 2018



Dossier

Mouvement social :
les colères montent

Actus

Soignants, soignés :
tous maltraités !

Focus

S'engager pour et avec
ses collègues

ganz

Édito

« Nous devons résister, faire le choix de l'espérance »

Nous y sommes : la dernière ligne droite pour faire signer notre pétition « Emploi digne : un droit pour tous et toutes » ! Au moment où nous fêtons la fête des travailleurs et des travailleuses, n'oublions pas que parmi eux il y a les privés d'emploi, privés de leur droit fondamental de s'épanouir par le travail.

Les nombreuses réformes en cours renforcent les inégalités sociales, voulant mettre en place une société basée sur la méritocratie. Sélection à l'université, contrôle des chômeurs et chômeuses, de nouvelles discriminations territoriales avec le bac, renforcement d'une politique migratoire punitive, ... Tout cela pourrait nous faire baisser les bras. NON. Nous devons résister, faire le choix de l'espérance, réaffirmer qu'une société plus juste et fraternelle n'est pas une utopie !

C'est notre Foi en Jésus-Christ, en l'humanité qui doit nous donner la force de s'indigner et de toujours se battre pour nos droits ! Continuons à faire signer la pétition pour proclamer que d'autres choix sont possibles, des choix qui redisent que la personne humaine n'a pas de prix en donnant à chacun et chacune les moyens de choisir son avenir librement !

LOLA MEHL }

À la JOC en c'moment

2 juin : place à l'action !

Depuis septembre 2017, en fédération ou en équipe, tout le monde s'organise pour porter la pétition de la JOC « Emploi digne : un droit pour tous et toutes » le plus largement possible. Les différentes manifestations, à l'image de ce 1^{er} mai dernier, ont été des occasions de rejoindre syndicats, partis politiques et militants afin de leur proposer la pétition. Par ces rencontres, les jeunes ont pu échanger autour du Cahier de doléances, porter des revendications et faire entendre la voix des jeunes privés d'emploi.

Aujourd'hui, le combat continue ! La prochaine étape se passe le 2 Juin. C'est la journée de la JOC où chaque jociste est invité à vivre un temps de solidarité autour de l'emploi digne. Il est temps, pour le mouvement de remettre officiellement la pétition et le Cahier de doléances au Président de la République, au Président du Parlement Européen et à la CIJOC.

Mais c'est surtout localement, dans les fé-

dérations que cette journée est importante ! Partout en France, mobilisons-nous et montrons le visage de la jeunesse ourvière d'aujourd'hui. Une jeunesse qui se bouge, qui se veut porte-voix des jeunes privés d'emploi. Allons à la rencontre de nos élus locaux, de nos femmes et hommes politiques. Remettons-leur notre Cahier de doléances et notre pétition.

Que faire le 2 juin ? Faisons preuve d'imagination, tout est possible ! Emparons-nous des rues, des lieux publics et menons-y des actions symboliques. Montrons nos revendications de manière visible et osée. Adressons-nous à l'opinion publique dans les rues, sur les réseaux sociaux (#EmploiDigne et #SoyonsTout), dans les médias. L'accès à un emploi digne est l'affaire de tous et toutes, nous devons toucher le plus grand nombre de personnes pour qu'enfin la société cesse de fermer les yeux et écoute les jeunes privés d'emploi !

Stéphanie Lobréau

En bref

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

Les 5 et 6 mai, les fédérales et les fédéraux de toute la France se réunissent au siège de la JOC pour vivre l'AGN (Assemblée générale nationale). C'est le lieu où elles et ils font des choix pour la JOC de France. Cette année, elles et ils vont choisir la thématique de la prochaine Campagne Nationale d'Action, après avoir débattu ensemble. Les responsables vont également découvrir les monographies des nouveaux présidentes et présidents de région. L'AGN est obligatoire dans la vie associative, c'est un temps de votes et de décisions indispensable à la vie du mouvement : il faut voter le rapport d'activité, élire le nouveau Conseil d'Administration, ...

PÉTITION : L'INITIATIVE D'ADELINE, JOCISTE

Adeline, 25 ans, a découvert la JOC l'an dernier lors d'un pot des potes. Depuis, elle fait plus que comprendre la JOC, elle agit ! L'an dernier, elle a porté l'enquête auprès de ses copines, qui comme elle sont en galère pour trouver un emploi. Cette année, elle reste plus que motivée ! Seule, elle a eu l'audace d'aller faire signer la pétition à tous les commerçants de sa petite commune de Moncoutant dans les Deux-Sèvres. Elle a récolté 90 signatures ! Et elle ne s'est pas arrêtée là, elle s'est appuyée sur sa carte de relation et l'a fait signer à sa belle-famille togolaise. Et hop 15 signatures de plus ! Et quand on lui demande si c'est difficile l'aller-vers elle nous répond : « *Non, je n'ai pas eu de difficultés car j'y crois au projet* ».

Mouvement social : les colères montent

Ce mois-ci nous célébrons les 50 ans de mai 68, le plus important mouvement social du XXème en France. Certains en connaissent peut être les slogans : « Il est interdit d'interdire ! » ou encore « Soyons réalistes, demandons l'impossible ! ». L'une des caractéristiques de ce mouvement a été les grèves générales sauvages, c'est-à-dire que les ouvriers ne prévenaient pas le patron avant la cessation du travail.

Cette méthode demande beaucoup de dialogue et d'organisation entre salariés ! Aujourd'hui, les nouvelles méthodes de management empêchent par exemple la rencontre entre collègues comme les horaires décalés. Il est parfois plus difficile de s'organiser, de se mobiliser.

Les salariés ont de moins en moins la possibilité d'échanger sur leurs conditions de vie et de travail. « L'ubérisation » progressive de l'emploi aussi (chauffeurs, livreurs à vélo...), empêche la constitution de collectifs qui pourraient défendre efficacement leurs conditions. Même si ces derniers tentent, avec l'aide de syndicat de s'organiser. Certaines conditions d'emploi rendent aussi le droit de grève inaccessible comme pour les intérimaires, les jeunes en CDD ou autres

La grève est un droit inscrit dans la Constitution

contrats précaires. Avec le chômage qui explose, la peur de se retrouver privé d'emploi ne laisse pas la possibilité de se défendre.

On peut parfois oublier que la grève est un droit inscrit dans la Constitution depuis 1946. Depuis son instauration en 1864, le droit de grève a permis à de nombreux travailleurs et travailleuses d'augmenter leurs salaires, d'avoir de meilleures conditions d'emploi ou d'éviter le licenciement. Mais ce moyen d'action collective permet aussi parfois des avancées sociales comme les congés payés en 1936. La société et les patrons des entreprises veulent souvent faire croire qu'elles et ils ne dépendent pas des salariés.

Mais ces derniers ont toujours besoin des petites mains, ce sont, elles, la force travail. Cette année, les grèves et manifestations se multiplient avec quelques victoires à la clé. D'autres, en cours (comme les cheminots et certains services publics) peinent à se faire entendre auprès du Gouvernement. Mais la lutte n'est pas terminée ! Dans ce dossier, tour d'horizon des luttes actuelles !

Mathilde Lacaille-Albiges

VICTOIRE POUR LES INVISIBLES DANS LES GARES

Les agentes et agents d'entretiens des gares des banlieues Nord de Paris ont fait grève pendant 45 jours et ont gagné. Du 2 novembre au 15 décembre, c'est 84 salariés qui ont tenu bon. Leurs revendications étaient notamment d'empêcher la clause de mobilité qui devait les obliger à aller dans des gares différentes chaque jour. Ils se sont aussi battus pour le passage en CDI de certains et une revalorisation de certaines primes comme les paniers repas. Elles et ils ont été soutenus par des syndicats et par des citoyens qui ont donné dans une caisse de solidarité pour combler le manque de salaire. Un accord a été signé et leurs revendications ont été acceptées.

LES CHEMINOTS INVENTENT UNE NOUVELLE FORME DE GRÈVE

Depuis que les cheminots se sont mis en grève pour défendre le service public et ses usagers, on découvre une nouvelle forme de grève. En effet, elles et ils ont décidé d'arrêter le travail 2 jours tous les 5 jours pendant 3 mois. Mais ce ne sont pas les premiers à trouver des astuces pour revendiquer sans perdre trop de salaire et pouvoir tenir sur la durée. On peut par exemple faire la « grève tournante » qui propose un relais de grève afin que les effectifs de travail ne soient jamais au complet et que les pertes de salaires soient réduites. Il existe aussi la grève de 59 minutes qui permet de perdre seulement 55 minutes de salaires si la grève dure moins d'une heure par jour.



Prise de parole de l'association de femmes de cheminots

UNIVERSITÉS OCCUPÉES



Plusieurs universités sont bloquées pour contester contre le Plan étudiant et la mise en place de Parcoursup (qui remplace APB). Soutenue par des professeurs et des présidents d'universités, les étudiantes et étudiants accusent cette réforme de renforcer les inégalités sociales et de réduire l'accès à l'enseignement supérieur. Le 22 mars, Mahault jociste de Nice a manifesté, elle témoigne :

« J'étais présente à cette manifestation, car je pense que c'est un bon moyen de se faire entendre et de porter des revendications. Ces réformes me touchent, car elles restreignent



la JOC lors de l'action commune avec des associations de chômeurs et de précaires et des syndicats, le 21 mars 2018.



l'accès à de nombreux jeunes à l'enseignement supérieur. Les premiers touchés seront les plus précaires d'entre eux, dont les fils et filles d'ouvriers, déjà peu présent à la fac ! Nous allons vers un recul de nos droits et nous ne pouvons rester silencieux face à ça ! » Malheureusement, les étudiants connaissent une répression sévère ces dernières semaines avec plusieurs expulsions dans des Universités (Tolbiac, Nanterre...) par la police dans la violence et sont confrontés, comme à Montpellier, à des milices d'extrême droite.

Le témoignage complet de Mahault est à retrouver sur le site : www.joc.asso.fr rubrique « Actus locales »

ASSURANCE CHÔMAGE : UNE ACTION SYMBOLIQUE À PARIS

Le projet de loi sur la réforme de l'assurance chômage, dévoilé début avril, prévoit un renforcement du contrôle des chômeurs et des chômeuses. « *On n'agit pas contre le chômage en stigmatisant ceux et celles qui sont privés d'un emploi digne!* » s'est exprimé Lola MEHL dans un communiqué.

Un collectif de mouvements, dont la JOC, et de syndicats s'est constitué pour refuser cette réforme injuste et les attaques à l'encontre des privés d'emploi, soupçonnés de profiter du système pour «partir en vacances aux Bahamas». Une action symbolique a eu lieu le 21 mars devant une agence de voyage, suivie d'une conférence de presse.

Agenda



DU 19 AU 21 MAI RENCONTRE NATIONALE DE L'ACO

A Saint-Etienne, lors du week-end de Pentecôte, l'Action catholique ouvrière aura sa rencontre nationale. Parmi les thématiques abordées, celle des migrations : « le débat sera ouvert, dans différents forums, autour des migrations, de la place de l'humain. Ce sera l'occasion de proclamer qu'au cœur des fragilités et précarités, engagés avec d'autres, les membres de l'ACO veulent changer la société et par là-même ouvrir des chemins de libération. »

Plus d'infos : www.acofrance.fr

20 MAI PÉTITION : DATE LIMITE !

C'est le moment de récolter les dernières signatures dans les rues, les manifestations, les lieux de vie et de passage ! Mais surtout, de renvoyer toutes vos pétitions papier au siège de la JOC !

Adresse : JOC, 246, Boulevard St Denis - BP 36 92403 Courbevoie CEDEX

2 JUIN JOURNÉE DE LA JOC

Après la pétition, le combat continue ! La prochaine étape se passe le 2 Juin. C'est la journée de la JOC où chaque jociste est invité à vivre un temps de solidarité autour de l'accès à l'emploi digne, à travers des temps de débats, des actions symboliques... Tout est possible !

DROIT DE GRÈVE, LA PREMIÈRE FOIS DE JULIETTE

Juliette est une jociste de Lyon. Elle suit une formation en alternance pour être éducatrice. Le jeudi 22 mars, elle a fait grève pour la première fois. C'est l'influence de ses parents syndicalistes et le soutien de ses collègues et de ses copains et copines étudiants qui lui ont permis de faire ce choix. Elle a été informée sur son lieu de travail qu'elle avait le droit de grève même en étant stagiaire. C'était très important pour elle de manifester car elle n'est pas d'accord avec les mesures du gouvernement et veut être solidaire des employés des EHPAD et hôpitaux qui sont proches de son futur métier.

Sur le web

#EmploiDigne #SoyonsTout

Dernière ligne droite pour faire signer la pétition de la JOC et faire connaître les 40 revendications du Cahier de Doléances !

Emparons-nous des réseaux sociaux afin de partager massivement la pétition et les propositions de la JOC pour l'accès à l'emploi digne pour tous et toutes !

www.emploiadigne.fr

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR

f [joc2france](https://www.facebook.com/joc2france) et
t [@joc2France](https://twitter.com/joc2France)

ET FLASHEZ POUR
SOUTENIR LA JOC !





SOIGNANTS, SOIGNÉS : TOUS ET TOUTES MALTRAITÉS !

Il y a quelques semaines, la ministre de la santé, Agnès Buzin, a présenté une réforme sur le financement des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) visant à réduire les écarts entre le public et le privé. C'était la réforme de trop, le vase a explosé et la colère des soignantes et soignants s'est fait entendre !

Le constat ne date pas d'aujourd'hui, la prise en charge des séniors pose problème dans notre société. Que ce soit des structures publiques ou privées, les personnes âgées ne reçoivent pas une prise en charge optimale dans les établissements. Le manque de personnels est flagrant et terrifiant. Imaginez-vous : se laver, s'essuyer, s'habiller en maximum 10 min ? Et le tout en étant un peu « château branlant sur vos guibolles » ! C'est le travail quotidien du personnel aides-soignants et infirmiers. Réaliser les toilettes « à la chaîne » car elles et ils en ont 10 ou 12 à faire dans la matinée, parfois plus !

Mais alors, comment ne pas entrer dans la maltraitance quand ce sont les conditions de travail qui entraînent celle-ci ? Ces dernières semaines, les personnels parlaient même de « maltraitance institutionnelle ». Voilà le véritable sujet de la colère des soignants. Et il dépasse même les EHPAD car le personnel hospitalier est soumis à la même pression. Les burnout, arrêts de travail et maladies professionnelles sont nombreux car les soignantes et soignants s'usent pour faire de leur mieux. La moyenne de la durée de carrière d'un infirmier est d'ailleurs de 7 ans. Ne pas pouvoir exercer de manière consciencieuse son travail devient pour beaucoup inacceptable lorsqu'on a choisi de travailler auprès d'humains. Ces situations entraînent des tensions entre soignants, avec les collègues, les patients et leur entourage. Et pourtant ce n'est pas de la faute d'un individu mais bien d'un système qui ne vise plus la bientraitance mais l'efficacité. C'est-à-dire, faire toujours plus avec moins de moyens...

Notre système de santé est une chance car il permet l'accès aux soins pour tous et toutes. Malheureusement, les choix de nos gouvernements successifs ont l'effet inverse ! Par exemple le non remboursement de certains médicaments ou de certains soins accentue les inégalités. Avoir accès à une bonne mutuelle n'est pas à la portée de tous et toutes... La politique de financement des établissements de soin suit la même logique. Alors que, nous le savons, ce qui coûte le plus cher, ce sont les moyens humains, c'est la masse salariale. Pour les soignantes et soignants, difficile de se mettre en grève pour aller manifester. Ces derniers savent que ce seront leurs patients qui vont se retrouver encore plus pénalisés ! Il n'empêche que les conditions de travail actuelles et les choix du Gouvernement les ont poussés à s'organiser pour agir collectivement et se faire entendre.

Alors pour protéger le droit à la bonne santé pour tous, posons la question des priorités budgétaires faites par le Gouvernement. Comment permettre à chacun et chacune d'avoir accès aux soins, comment éviter d'en faire un business ?

Valérie Simon

POUR ALLER PLUS LOIN

Une fracture est en train de s'agrandir entre les soignants et les établissements de santé. Les longues heures d'attentes, la difficulté à prendre en charge rapidement les patientes et les patients. Dans les services d'urgence, ce désarroi s'exprime parfois par la violence.

Si ce constat s'explique, nous ne devons pas en rester là ! Il est normal d'être hors de soi lorsqu'on attend des heures aux urgences alors qu'on souffre. Et pourtant ! Ne nous trompons pas de cible. Le souci n'est pas le personnel, mais tout un système qui ne donne pas de moyens pour garantir un accès de qualité aux soins pour tous et toutes. N'oublions pas d'être solidaires et de soutenir le personnel soignant qui ose lutter pour de meilleures conditions de travail et donc une meilleure prise en charge pour tous et toutes !

A voir : le film « *La Sociale* » nous donne les clés pour comprendre l'Histoire et la pertinence de notre système de sécurité sociale !

S'engager pour et avec ses collègues au syndicat !

Hélène a 30 ans et a découvert la JOC il y a déjà 15 ans, au Rassemblement National de 2003 à Bercy. Ancienne fédérale, elle vit aujourd'hui à Metz. Au-delà de la JOC, elle trouve de nouveaux lieux d'engagement.

Jeune travailleuse dans la Fonction Publique territoriale, Hélène est chargée de la planification des transports. Souvent, on pense que les fonctionnaires ont de nombreux privilèges, mais la militante insiste pour tordre le cou aux idées reçues : « On a des avantages et des inconvénients comme partout. On a un emploi à vie oui, mais un salaire qui est bien plus faible que dans le secteur privé. »

Depuis décembre, elle s'est syndiquée à la CGT (Confédération Générale du Travail). Elle nous explique : « Ce qui m'a motivé à me syndiquer c'est que depuis un an au boulot, plein de petites choses vont dans le mauvais sens : manque d'information, modification de certains aspects sans nous consulter... En décembre, on apprend qu'il va y avoir une grosse modification sur la manière de payer les agents. La direction nous a fait part de ses propositions et cela nous a amené avec les collègues à nous poser beaucoup de questions. Cela a été le déclencheur. ». Si Hélène a osé franchir le pas de la syndicalisation,

c'est parce que dans son parcours à la JOC, elle a rencontré de nombreux adultes engagés dans des syndicats, dans l'Eglise, dans des associations. Ces rencontres lui ont permis de découvrir plusieurs formes de militantisme, ce qui l'a aidé à faire son propre choix. Se syndiquer est devenu une suite logique à son cheminement : « la JOC m'a montré qu'il faut s'indigner ou signaler des situations qui ne nous conviennent pas. On doit pouvoir améliorer les choses en construisant des projets ensemble. C'est surtout avec les copains pendant les Révisions de Vie qu'on se rend compte qu'il y a des choses à faire ! ».

La jeune syndicaliste se sent poussée par ses collègues, elle souhaite, pendant les réunions au syndicat, les aider en portant leur parole. Mais pas que. Hélène accompagne certains agents à mieux connaître leurs droits et à faire des recours lorsque leur situation ne leur convient pas. Elle a motivé certains de ses collègues à manifester pour réclamer leurs droits. « Je ne



peux pas voir des collègues en difficulté dans le travail sans faire quelque chose. Tout le monde ne peut pas toujours agir. Moi je veux agir. Quand tout le monde va bien au travail, c'est tellement plus productif et agréable ! ».

Pour Hélène, les stéréotypes collés aux syndicats ne reflètent pas la réalité : « C'est vraiment un sacré travail. Il faut lire de nombreux documents sur ce qui est décidé au niveau de l'Etat, de la direction, sur des domaines très différents techniques, juridique. Il faut tout connaître, faire des propositions, accompagner les collègues, répondre aux sollicitations de réunion de toute part. »

Lola Mehl

Culture

LIVRE

« Mon frère »
Daniel Pennac

« Je ne sais rien de mon frère mort si ce n'est que je l'ai aimé. Il me manque comme personne mais je ne sais pas qui j'ai perdu. [...] » Raconter la fraternité, Daniel Pennac, se livre avec mélancolie et justesse et prolonge ainsi la vie de son frère.

Ed. Gallimard, 15 €

FILM

« En Guerre »
Stéphane Brizé

Malgré la bonne santé de l'entreprise, un bénéfice record et les sacrifices des salariés, une usine doit fermer. Les 1100 salariés refusent cette annonce brutale et vont tout tenter pour sauver leur emploi emmenés par leur porte-parole incarné par Vincent Lindon.

En salles le 16 mai

CD

« Plan B »
Grand corps malade

Après l'album « Funambule », le célèbre slameur à la voix si unique revient avec un nouvel album ! 15 titres et des textes toujours aussi forts où se mêlent des thématiques comme l'amour, la vie de couple, la paternité, la société aujourd'hui...

14 €